NOTES
ÉCONOMIQUES
COLLECTION FISCALITÉ

Bilan financier des provinces canadiennes

Par Trevor Tombe,
avec la collaboration
de Gabriel Giguère

OCTOBRE 2026

IEDM
Des idées
pour une société
plus prospère

L'endettement des provinces canadiennes et sa trajectoire future méritent beaucoup plus d'attention qu'ils n'en reçoivent habituellement. Certes, la dette fédérale a fortement augmenté pendant la pandémie de COVID-19, Ottawa ayant réagi par des mesures de dépenses exceptionnelles. Mais les finances provinciales sont également soumises à des pressions croissantes. En 2025, tous les gouvernements provinciaux sans exception affichaient un déficit, une situation qui n'avait pas été observée depuis la crise financière de 2008. Le cumul des dettes fédérale et provinciales en proportion du PIB dépasse désormais le niveau qu'il atteignait au milieu des années 1990[1].

La préoccupation la plus immédiate concerne la suite des événements. Les provinces font face à des pressions qui sont, à bien des égards, plus difficiles que celles auxquelles le gouvernement fédéral est confronté, notamment en raison de la hausse des coûts du système de santé et du vieillissement de la population[2]. Dans un contexte économique de plus en plus incertain[3], la solidité des finances publiques s'avère d'autant plus cruciale qu'elle offre aux gouvernements la marge de manœuvre nécessaire pour réagir aux chocs. Des finances publiques viables garantissent une plus grande prévisibilité fiscale, tandis qu'un endettement plus faible se traduit par des frais d'intérêt réduits et, plus largement, par un climat plus propice à l'investissement.

Alors, où en sont les provinces? Laquelle est la mieux placée pour gérer les pressions futures? Une façon utile de comprendre l'évolution de la dette publique consiste à la scinder en deux grandes forces : les choix de politiques publiques sur lesquels les gouvernements peuvent influer et les fondamentaux économiques sur lesquels ils n'ont souvent aucune prise. Cette distinction révèle un constat frappant sur les dernières années et met en lumière des choix difficiles qu'il faudra effectuer au cours des prochaines décennies.

En 2025, tous les gouvernements provinciaux sans exception affichaient un déficit, une situation qui n'avait pas été observée depuis la crise financière de 2008.

POURQUOI LA DETTE AUGMENTE

La dette publique peut varier pour de nombreuses raisons, mais l'arithmétique de base reste simple. Deux grandes forces priment : premièrement, si les dépenses de programmes dépassent les recettes de l'État, la dette augmente; deuxièmement, si le taux d'intérêt moyen sur la dette publique surpasse le taux de croissance de l'économie, le fardeau de la dette a lui aussi tendance à augmenter.

On peut voir cela comme n'importe quelle autre dette. Sans intervention, le solde de votre dette s'accroît au rythme du taux d'intérêt appliqué sur la somme empruntée. Les gouvernements sont toutefois mieux à même de supporter leur dette lorsque leur économie est en croissance. Comme la majeure partie des recettes publiques provient, en fin de compte, de la taxation des revenus et de la consommation, la croissance économique entraîne des rentrées fiscales

supérieures, ce qui rend un niveau d'endettement donné plus facile à supporter.

Voilà pourquoi les économistes privilégient généralement le ratio de la dette par rapport au PIB, plutôt que sa valeur absolue exprimée uniquement en dollars. Si la dette croît plus rapidement que l'économie, le ratio dette/PIB augmente; si l'économie croît plus vite que la dette, ce ratio diminue.

FIGURE 1

Variation annuelle moyenne de la dette nette en proportion du PIB, 2015-2024

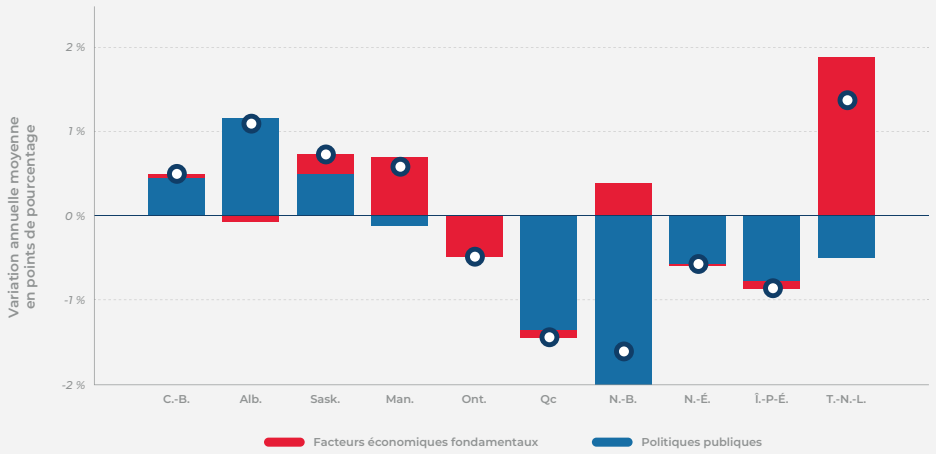

Source : Calculs de l'auteur. Gouvernement du Canada, Tableaux de référence financiers, novembre 2025, consulté le 18 août 2026.

UNE DÉCENNIE DE BILANS TRÈS DIFFÉRENTS

Les comptes publics provinciaux de 2015 à 2024 révèlent des réalités radicalement différentes entre les provinces canadiennes[4]. Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré la plus forte hausse du ratio de la dette nette au PIB, soit un bond de 14 points de pourcentage. L'Alberta la suivait de près, enregistrant une hausse d'environ 11 points. Pourtant, cinq provinces du centre et de l'est du pays (de l'Île-du-Prince-Édouard jusqu'à l'Ontario) ont vu leur ratio d'endettement diminuer. Le Nouveau-Brunswick a enregistré la plus forte amélioration, son ratio de la dette nette au PIB ayant reculé de plus de 16 points de pourcentage.

Les choix de politiques publiques en étaient la cause. La Figure 1 illustre les composantes de la variation de la dette pour l'ensemble des provinces au cours de la dernière décennie, exprimées en variation annuelle moyenne. Le Québec en offre un exemple frappant. Ses choix de politique budgétaire ont réduit son ratio de la dette nette au PIB d'environ 1,4 point de pourcentage par année en moyenne. Le Nouveau-Brunswick a fait encore mieux sous cet angle, ses choix de politiques publiques ayant contribué à une réduction de près de 2 points de pourcentage par année.

Toutefois, les fondamentaux économiques peuvent annuler en partie ces gains découlant des politiques budgétaires. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, la combinaison des taux d'intérêt et de la croissance économique a fait grimper le ratio dette nette/PIB d'environ 0,4 point de pourcentage par année.

> **Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré la plus forte hausse du ratio de la dette nette au PIB, soit un bond de 14 points de pourcentage.**

Terre-Neuve-et-Labrador illustre de façon encore plus évidente cette distinction. Malgré la forte augmentation globale de sa dette, ses choix de politiques publiques ont permis de réduire le ratio d'endettement d'environ 0,5 point de pourcentage par année. Le problème résidait dans la faiblesse des

fondamentaux économiques. La croissance économique nominale a atteint une moyenne d'environ 2,1 % par année seulement au cours de cette période, soit un niveau nettement inférieur aux taux d'emprunt auxquels la province était généralement confrontée.

Dans une grande partie de l'Ouest canadien, la tendance s'est avérée différente. Les politiques budgétaires ont eu tendance à faire grimper le ratio dette nette/PIB, la hausse s'échelonnant d'environ 0,5 point de pourcentage par année en Colombie-Britannique à 1,2 point en Alberta. Toutefois, ces moyennes masquent des changements importants qui se répercuteront sur la santé financière des provinces au cours des prochaines décennies.

REVERS DE FORTUNE

En Alberta, on estime que les facteurs liés aux politiques budgétaires ont fait augmenter la dette chaque année de 2015 à 2020. La baisse des recettes tirées des ressources naturelles et la hausse des dépenses ont toutes deux joué un rôle. À partir de 2021, cette situation a radicalement changé. Un redressement budgétaire important sous le gouvernement du premier ministre Jason Kenney, conjugué à une hausse des recettes, a réduit la contribution des décisions politiques à l'endettement. Cette contribution est demeurée négative depuis.

La Colombie-Britannique, pour sa part, a pris la direction opposée. Il est estimé que sa situation budgétaire était globalement équilibrée pendant la majeure partie de la décennie précédant la pandémie. Plus récemment, toutefois, ses politiques budgétaires sont devenues une source majeure d'accroissement de la dette. Les choix de politiques publiques ont fait augmenter le ratio de la dette nette au PIB d'environ 1,9 point de pourcentage en 2023 et de 2,8 points supplémentaires en 2024. Il s'agit d'une hausse de 4,7 points de pourcentage en seulement deux ans.

On estime également que, pendant de nombreuses années, les choix de politiques publiques du Québec ont constamment allégé le fardeau de sa dette. Mais en 2022, 2023 et 2024, ses politiques ont plutôt commencé à pousser la dette à la hausse. La province a également enregistré des déficits bruts chaque année depuis la pandémie, alors même que ses fondamentaux économiques se sont fragilisés.

La Colombie-Britannique se distingue par un ratio de la dette nette au PIB qui devrait augmenter d'environ 3,7 points de pourcentage par année au cours des 25 prochaines années.

LES 25 PROCHAINES ANNÉES S'ANNONCENT PLUS DIFFICILES

Les projections à long terme comportent nécessairement une part d'incertitude; toutefois, les finances provinciales se prêtent particulièrement bien à ce type d'analyse, car bon nombre de leurs principales pressions évoluent de manière lente et prévisible. Par exemple, les soins de santé constituent le facteur le plus déterminant et représentent déjà environ 40 % des dépenses de fonctionnement des provinces. À mesure que les populations vieillissent, cette proportion risque d'augmenter encore davantage.

Pour quantifier l'ampleur des futures augmentations de la dette, mon modèle de viabilité de la dette de 2020, en utilisant les plus récentes données disponibles, fournit les projections suivantes[5]. Presque toutes les provinces sont confrontées à une certaine forme de détérioration.

La Colombie-Britannique se distingue par un ratio de la dette nette au PIB qui devrait augmenter d'environ 3,7 points de pourcentage par année au cours des 25 prochaines années. Un tel rythme ne peut se maintenir indéfiniment. Une rupture sera inévitable bien avant 2050.

Le Québec fait face à un revirement brutal. Après avoir affiché l'un des meilleurs bilans budgétaires de la dernière décennie, comme l'illustre la Figure 1, la province devrait voir son ratio de la dette nette au PIB augmenter d'environ 3 points de pourcentage par année.

L'Alberta fait exception. Des recettes plus soutenues tirées des ressources naturelles, une forte croissance démographique et un afflux de jeunes résidents lui confèrent des perspectives plus favorables. Une grande incertitude persiste toutefois, car les prix du pétrole demeurent un moteur déterminant des recettes de la province.

FIGURE 2

Bilan financier des provinces : évolution récente de la dette attribuable aux choix de politiques publiques par rapport aux perspectives

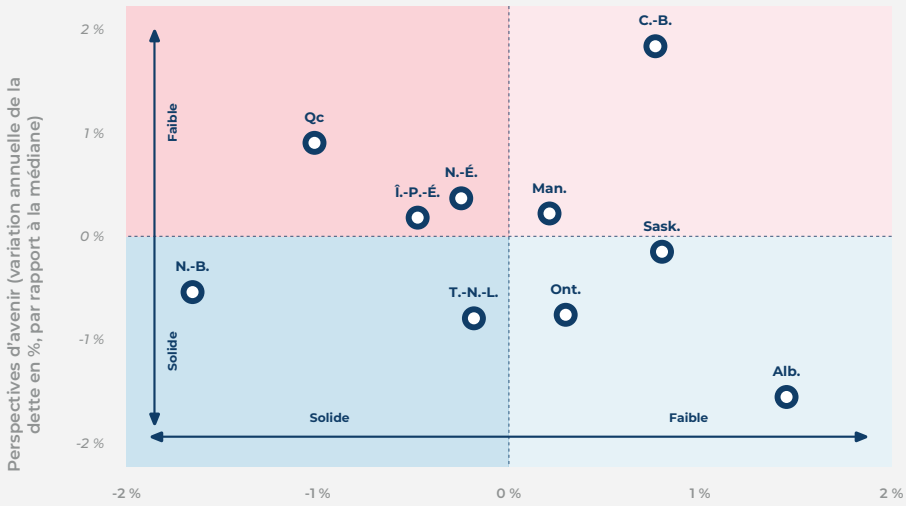

Source : Calculs de l'auteur. Voir le texte pour les détails.

Neutraliser l'effet démographique permet de constater à quel point le vieillissement de la population pèse lourd dans la balance. Supposons que chaque province conserve sa structure par âge et sa part de la population canadienne à leurs niveaux actuels. Il n'y a ni migration interprovinciale ni augmentation de la proportion de personnes âgées, bien que la population totale puisse tout de même croître. Les perspectives s'améliorent considérablement selon ces hypothèses. La dette nette diminuerait en Ontario, en Alberta, au Nouveau-Brunswick ainsi qu'à Terre-Neuve-et-Labrador.

Pourtant, la démographie n'explique pas tout. La Colombie-Britannique ferait toujours face à un écart budgétaire considérable. Son défi réside dans le rapport actuel entre ses dépenses de programmes et ses recettes, et il devrait être évalué en conséquence.

UN BILAN FINANCIER PROVINCIAL

Il vaut la peine de se pencher sur la partie de l'équation que les provinces contrôlent plus facilement : la composante politique des variations de la dette. La Figure 2 montre la variation estimée du ratio de dette nette attribuable aux choix de politiques publiques pour chaque province.

Le Québec et le Nouveau-Brunswick s'imposent comme les provinces les plus performantes au cours de la dernière décennie. Mais seul le Nouveau-Brunswick continuera d'afficher des résultats supérieurs.

Sur cette base, le Québec et le Nouveau-Brunswick s'imposent comme les provinces les plus performantes au cours de la dernière décennie. Mais seul le Nouveau-Brunswick continuera d'afficher des résultats supérieurs. Cette province fait figure d'exception (dans le bon sens du terme). Le Québec s'inscrit sur une trajectoire budgétaire commune à huit des dix provinces : celles dont le bilan récent était plus faible affichent des perspectives plus solides, et vice versa.

Dans le cas du Québec, cette discipline passée compte pour beaucoup. Le Québec a réduit sa dette nette, la faisant passer de plus de 50 % du PIB en 2015 à environ 38 % en 2024, et s'est ainsi constitué une certaine marge de manœuvre budgétaire pour absorber les pressions futures. Par ailleurs, d'autres provinces, comme l'Alberta, ont affiché un bilan récent plus précaire, mais semblent en voie de compenser une partie de cet endettement cumulé grâce à une meilleure performance à l'avenir.

La Colombie-Britannique constitue l'exception la plus frappante à cette tendance générale. Son bilan récent comme ses perspectives d'avenir s'avèrent tous deux médiocres. Récemment, la dette en proportion du PIB y a augmenté en moyenne de 0,8 point de pourcentage par année de plus que dans la province médiane, et la province fait face à un rythme d'accroissement relatif trois fois plus rapide au cours des prochaines décennies. Ce n'est pas viable.

LES GOUVERNEMENTS ONT LE POUVOIR DE CHOISIR

Le défi budgétaire provincial à long terme est sérieux, mais pas insurmontable. Une croissance plus rapide de la productivité serait utile, tout comme des investissements plus soutenus et des taux de croissance économique plus élevés. Toutefois, il est irréaliste de s'attendre à ce que la croissance économique résolve le problème à elle seule.

Les gouvernements provinciaux peuvent influer sur la croissance des dépenses et sur la manière dont les recettes sont générées. Ces choix auront une importance considérable.

À l'échelle des provinces, les pressions liées aux choix de politiques publiques devraient faire augmenter les ratios de la dette au PIB d'environ 1,5 point de pourcentage par année en moyenne. Accroître la croissance économique suffisamment pour compenser un écart de cette ampleur serait une tâche colossale.

C'est donc du côté des réformes de politiques publiques, et tout particulièrement d'une réforme sur le plan des dépenses, qu'il faut se tourner. Les provinces pourraient, par exemple, trouver des moyens d'offrir des soins de santé plus efficients et de freiner la hausse projetée des coûts.

Cette Note économique a été préparée par **Trevor Tombe**, Senior Fellow à l'IEDM, en collaboration avec **Gabriel Giguère**, analyste senior en politiques publiques à l'IEDM. La Collection Fiscalité de l'IEDM vise à mettre en lumière les politiques fiscales des gouvernements et à analyser leurs effets sur la croissance économique et le niveau de vie des citoyens.

Des ajustements du côté des recettes pourraient également s'imposer. Le passage à la retraite s'accompagne généralement d'une baisse des revenus d'emploi et, par conséquent, d'une contraction des recettes de l'impôt sur le revenu. Avec une population plus âgée, les gouvernements dépendent davantage des taxes à la consommation et des impôts fonciers. Au fil du temps, les provinces pourraient donc déplacer une partie de leur marge de manœuvre fiscale, en délaissant l'impôt sur le revenu au profit de ces taxes à assiette large.

L'expérience récente du Nouveau-Brunswick offre un rappel utile. Au cours de la dernière décennie, la province a été confrontée à des fondamentaux économiques qui ont fait grimper son ratio dette nette/PIB d'environ un demi-point de pourcentage par année. Toutefois, sa politique budgétaire a plus que compensé cette pression, et son ratio d'endettement global a diminué.

Les gouvernements provinciaux ne peuvent pas facilement contrôler les taux d'intérêt, le vieillissement de la population, les perturbations du commerce mondial ou les changements technologiques. Ils peuvent beaucoup plus facilement influer sur la croissance des dépenses et sur la manière dont les recettes sont générées. Ces choix auront une importance considérable.

Les 25 prochaines années seront plus difficiles que les dix dernières pour la plupart des provinces. Plus les gouvernements réagiront tôt, moins les ajustements requis seront douloureux.

RÉFÉRENCES

1. Calculs de l'auteur, dette sur le marché du crédit uniquement. Statistique Canada, Tableau 38-10-0237-01 : Indicateurs financiers du secteur des administrations publiques, comptes du bilan national, 12 juin 2026.
2. Pour une analyse détaillée des dépenses provinciales de santé au fil du temps et selon les groupes d'âge, voir Institut canadien d'information sur la santé, Tendances des dépenses nationales de santé, 27 novembre 2025.
3. Pour des mesures quantitatives de l'incertitude liée aux politiques économiques au fil du temps et entre les pays, voir Economic Policy Uncertainty, Economic Policy Uncertainty Index, consulté le 19 août 2026.
4. Gouvernement du Canada, Tableaux de référence financiers, novembre 2025, consulté le 18 août 2026.
5. Trevor Tombe, « Finances of the Nation – Provincial Debt Sustainability in Canada: Demographics, Federal Transfers, and COVID-19 », *Canadian Tax Journal*, vol. 68, no 4, 2020, p. 1083-1122.

L'IEDM est un think tank indépendant sur les politiques publiques, avec des bureaux à Montréal, Calgary et Ottawa. Par ses publications, ses apparitions médiatiques et ses conférences, l'IEDM alimente les débats sur les politiques publiques partout au Canada, notamment en Alberta, au Québec et au niveau fédéral, en proposant des réformes créatrices de richesse et fondées sur des mécanismes de marché. Les opinions émises dans cette publication ne représentent pas nécessairement celles de l'IEDM ou des membres de son conseil d'administration. La présente publication n'implique aucunement que l'IEDM ou des membres de son conseil d'administration souhaitent l'adoption ou le rejet d'un projet de loi, quel qu'il soit. Reproduction autorisée à des fins éducatives et non commerciales à condition de mentionner la source. IEDM © 2026

910, rue Peel, bureau 600, Montréal (Québec) H3C 2H8 T 514.273.0969
150, 9e Avenue SW, bureau 2010, Calgary (Alberta) T2P 3H9
170, avenue Laurier Ouest, bureau 716, Ottawa (Ontario) K1P 5V5